



Rapport d'activité

Année 2010

Secrétariat général :
Conseil général des Hauts-de-Seine
Direction de l'environnement et du développement durable
2/16 boulevard Soufflot
92015 NANTERRE Cedex
01 47 29 30 31
01 47 29 33 75
<mailto:cli-far@cg92.fr>
<http://www.cli-far92.fr>

L'intérêt de se doter d'une CLI réside dans le fait qu'elle est une source d'information et d'expérience qui donne du sens à la démocratie et à la sûreté nucléaire. Les CLI sont nées au lendemain du choc pétrolier de 1973, ce qui avait suscité une demande d'information du public. Par une circulaire de 1981, Pierre Mauroy a décidé la création de CLI auprès des grands établissements nucléaires. La loi de 2006 les a officialisées en leur donnant un statut législatif.

La CLI auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses constitue une véritable courroie de transmission avec le public. Dans un rayon de 5 km autour du site, 4 départements, 21 communes, 2 arrondissements de Paris comptant 600 000 habitants sont concernés par l'activité de la CLI. Je souhaite que cette CLI informe objectivement et rapidement, qu'elle assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible et qu'elle soit un outil efficace au service du plus grand nombre.

L'année 2010 a été la première année d'existence de la Commission locale d'information (CLI) auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses. Sa mise en place par le Conseil général répond aux dispositions du décret du 12 mars 2008, pris en application de la loi du 13 juin 2006 relative à la sécurité et la transparence en matière nucléaire (TSN). Leur application prévoit que le Président du Conseil général crée une Commission locale d'information (CLI) auprès des installations nucléaires de base (INB) présentes sur le territoire du département. Même arrêtée depuis 1995, les installations n°165 et 166, situées sur la commune de Fontenay-aux-Roses, conservent ce statut d'INB.

L'année 2010 a été dense pour cette toute nouvelle CLI puisqu'elle a correspondu pour elle à la mise en place des différents organes de fonctionnement. Cette année 2010 a ainsi permis de réunir les groupes de travail "science et technologie" et "information et gouvernance" ainsi que d'engager certaines réflexions sur le rôle de la Commission et les travaux que les membres de la commission souhaitent mener.

L'écoute, la volonté de compréhension des dossiers, une contribution sincère aux travaux et le respect des points de vue a guidé la très grande majorité des membres de la Commission durant cette année 2010. Ces règles se sont installées dans le fonctionnement de la CLI et contribuent à en faire une instance crédible.

L'année 2011 sera vraisemblablement marquée par de nouvelles étapes importantes pour l'avenir du site, telles que l'organisation d'un séminaire d'information, l'analyse du rapport 2010 ainsi que l'examen d'études et d'expertises susceptibles d'être menées par la CLI.



Stéphane JACQUOT
Président de la CLI-FAR

Rapport d'activité

Année 2010

Rappel : Une Commission Locale d'Information, ou CLI, est instaurée, selon la loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) du 13 juin 2006 auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base.

Elle est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'installation et le fonctionnement d'une CLI est de la compétence d'un Département.

I - PRINCIPALES DATES 2010

- **Création et installation de la CLI**

La CLI a été créée le 16 décembre 2009 par arrêté n°09181 du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Elle a été installée le 4 février 2010.

- **Commissions plénières**

L'ensemble des membres de la Commission Locale d'Information se sont réunis deux fois en 2010.

La première réunion a eu lieu le 4 février 2010, la deuxième réunion a eu lieu le 4 novembre 2010.

- **Réunions du bureau et des groupes de travail**

Le Bureau s'est réuni le 26 mars 2010, sur le site du CEA à Fontenay-aux-Roses et le 5 octobre 2010, à la Mairie de Montrouge.

Les deux groupes de travail se sont réunis conjointement le 26 mars 2010 sur le site du CEA à Fontenay-aux-Roses.

- **Visite du site**

Les membres du Bureau et des groupes de travail ont visité le bâtiment 18 du CEA de Fontenay-aux-Roses, le 26 mars 2010.

II – RAPPEL DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Les missions de la CLI-FAR

La Commission Locale d'Information auprès du Commissariat à l'énergie atomique à Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée par arrêté du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine du

16 décembre 2009. Monsieur le Président du Conseil général a nommé Monsieur Stéphane Jacquot, Conseiller Communautaire à Châtillon, Président de la CLI-FAR.

Conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, elle se propose de composer et perpétuer un cadre d'échanges et d'informations afin d'informer et de sensibiliser la population située dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et d'instaurer un lieu de concertation en cas de risques, d'incidents ou d'accidents.

Vingt trois communes sont concernées par l'action de la CLI : 15 dans les Hauts-de-Seine, 5 dans le Val-de-Marne et 3 dans l'Essonne. Deux arrondissements de Paris s'y ajoutent (14^{ème} et 15^{ème} arrondissement).

Le programme d'assainissement et de démantèlement sur le site de Fontenay-aux-Roses

Suite à l'arrêt des activités de recherche sur le nucléaire, depuis 2007, le CEA a mis en place un programme d'assainissement et de démantèlement des installations correspondantes. Celles-ci représentent plusieurs bâtiments couvrant une superficie de 18 500 m². Au nombre de quatre avant 2007, ce sont actuellement deux Installations Nucléaire de base (INB) qui sont concernées : l'INB 165 et l'INB 166. La 2^{ème}, dite « support » sert à conditionner les déchets issus de l'assainissement et du démantèlement de la 1^{ère}, dite « procédé ». Les principaux éléments surveillés sont les radioéléments émetteurs alpha, bêta, gamma, auxquels s'ajoutent des métaux lourds, des aérosols et des gaz rares, principalement.

Composition de la CLI (voir annexe)

Elle est composée de trois collèges, (trente-huit membres à voix délibérative) comprenant :

- des élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux et élus municipaux)
- des représentants d'associations de protection de l'environnement et d'organisations syndicales
- des représentants de personnes qualifiées et du monde économique

S'y ajoutent 8 membres à voix consultative.

Organisation fonctionnelle

L'organisation fonctionnelle de la CLI-FAR comprend :

- un bureau qui définit les orientations, les plans d'action et coordonne les groupes de travail,
- un groupe de travail "sciences et technologie",
- un groupe de travail "information et gouvernance"
- un secrétariat général, assuré à la Direction de l'environnement et du développement durable du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Membres du Bureau

Membres à voix délibérative

M	Stéphane	Jacquot	Représentant de la commune de Châtillon Président de la CLI
Mme	Marianne	Buhler	Représentante de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest Vice-Présidente de la CLI

Collèges des élus

Mme	Véronique	Banuls	Représentante de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge Vice-Président de la CLI

Collèges des associations

M	Eugène	Belin	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France environnement
M	Hervé	Lambel	Représentant de l'association Paris-banlieue environnement

Collèges des syndicats

M	François	Turlin	Représentant CFTC du CEA
M	Alain	Brzostowski	Représentant CGC du CEA
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA

Collèges des personnes qualifiées

Pr.	Thierry	de Revel	Chef de service à l'hôpital Percy - Clamart
-----	---------	----------	---

Membres à voix consultative

M	Xavier	Mantin	ASN - Adjoint au chef de la division d'Orléans
M	Didier	Delmont	CEA/FAR Directeur adjoint chargé de l'assainissement et du démantèlement

Représentants du CG 92

Mme	Marie-Odile	Grandchamp	Secrétaire générale de la CLI
M	Christian	Polo	Directeur de l'environnement et du développement durable
M	Istvan	Kristof	Chargé de mission

Membres du groupe de travail "information et gouvernance"

Mme	Marianne	Buhler	Représentante de la Communauté d'agglomération Arc de seine
Mme	Véronique	Banuls	Présidente de groupe Représentante de la communauté de commune Versailles Grand Parc
M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France environnement
M	Alain	Brozstowski	Représentant CGC du CEA
Mme	Céline	Gaiffier	CEA/FAR Responsable de la communication
Mme	Sylvie	Laffore	Mairie de Châtillon
M	Eugène	Belin	Représentant de l'association du coteau boisé du Panorama

Membres du groupe de travail "sciences et technologie"

Mme	Marianne	Buhler	Représentante de la Communauté d'agglomération Arc de seine
M	Claude	Andrès	Représentant titulaire de l'association Environnement 92
M	Eugène	Belin	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de fontenay-aux-roses
M	François	Turlin	Représentant CFTC du CEA
M	Alain	Brozstowski	Représentant CGC du CEA
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA
M	Marc	Ammerich	Représentant CFDT du CEA
Pr.	Thierry	de Revel	Président de groupe Chef de service à l'hôpital Percy - Clamart
M.	Gérard	Durieux	Représentant CGT du CEA
M	Christian	Ricoul	CEA/FAR Chef du service de protection contre les rayonnements et de l'environnement

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA CLI DEPUIS FEVRIER 2010

2010 : l'année d'installation

La CLI a tenu en 2010 deux réunions plénières, le 4 février 2010 et le 4 novembre 2010 et deux réunions de bureau. Les deux groupes de travail se sont réunis ensemble en juin 2010.

L'année 2010 a été principalement consacrée à la **mise en place du fonctionnement de l'organisme**, et à **l'édition d'un dépliant de présentation**.

La CLI a adopté, le 4 novembre 2010, **un programme prévisionnel pour 2011** et son **budget prévisionnel 2011**.

L'activité de la CLI est présentée selon les quatre axes suivants :

1 - Le suivi des activités du CEA de Fontenay-aux-Roses

- les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident
- les inspections, les lettres de suite et rapport du contrôle de l'ASN
- le rapport annuel transparence et sécurité nucléaire 2009 du CEA
- la lettre annuelle de l'environnement du CEA

2 – L'information du public

- la mise en place d'un site internet dédié (www.cli-far92.fr)
- la réalisation d'un dépliant de présentation, diffusé dans les mairies
- les réunions publiques (les réunions plénières sont publiques)

3 – Autres activités

- l'adhésion à l'ANCCLI
- la participation à la conférence annuelle des CLI
- la demande de subvention à l'ASN

4 – Vie de la CLI

- les réunions des organes statutaires
- les principales décisions

L'activité de la CLI :

1 - Le suivi des activités du CEA de Fontenay-aux-Roses

Le suivi du CEA de Fontenay-aux-Roses a été assuré sur la base des informations et documents communiqués à la CLI par l'exploitant (CEA) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN).

a) les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident déclarés par l'exploitant

La CLI est immédiatement informée par fax de tous les événements significatifs déclarés par l'exploitant à l'ASN.

En 2010, la CLI a reçu sept déclarations d'événements significatifs qui ont tous été examinés en réunion plénière. Deux ont été classés sans objet cinq ont été classés au niveau zéro de l'échelle INES et zéro ont été classé au niveau 1. Les représentants des exploitants et de l'ASN ont répondu à toutes les demandes de précisions formulées par ses membres.

b) Inspections de l'ASN

Les inspections de l'ASN sur le site du CEA de Fontenay-aux-Roses font toutes l'objet d'une lettre de suite adressée à l'exploitant ; elles sont publiées sur le site Internet de l'ASN. Ces lettres qui permettent de connaître les observations de l'ASN et les actions correctives demandées ne sont pas encore portées à la connaissance de la CLI.

c) Bilan annuel de l'exploitant

La CLI est destinataire des rapports publics annuels établis par l'exploitant en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (TSN) et des arrêtés d'autorisation de rejets pour ce qui concerne les installations nucléaires de base civiles (INB) de Fontenay-aux-Roses.

Le bilan annuel 2009 a été étudié en réunion du groupe de travail « Science et technologie » qui est présidée par monsieur Jean-François Dumas, collègue des élus, le 5 octobre 2010.

d) Visite d'installation

Une visite sur le site de Fontenay-aux-Roses a été organisée le 26 mars 2010.

2 – L'information du public

La CLI doit assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Cette mission est mise en oeuvre par le Groupe de travail « Information et gouvernance » de la CLI, présidée par M. Jean Laurent, collègue des élus.

L'information du public est principalement assurée par :

- Le site Internet www.cli-far92.fr,
- Les réunions publiques : les réunions plénières sont des réunions ouvertes au public.
- Le dépliant de présentation de la CLI

- Site Internet de la CLI

Le site Internet de la CLI www.cli-far92.fr a été créé en 2010. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI. Les comptes rendus des principales réunions y sont notamment consultables.

- Réunions publiques

La CLI a organisé deux réunions plénières ouvertes au public et à la presse.

- **Le 4 février 2010** : installation de la CLI ; une quarantaine de personnes était présentes.
- **Le 4 novembre 2010** à Châtillon : présentation par les exploitants, de l'opération de démantèlement des INB 165 et 166. Une soixantaine de personnes y ont participé.

- Le dépliant de présentation de la CLI

Le dépliant de présentation de la CLI a été édité en 1000 exemplaires, destiné aux mairies situées dans le rayon d'action de la CLI. De format A5, 3 volets, en couleur, il présente la CLI et le site de Fontenay-aux-Roses.

3) Autres activités

a) Participation aux travaux de l'ANCCLI

La CLI de Fontenay-aux-Roses adhère à l'association nationale des CLI (ANCCLI) qui a tenu son Assemblée générale à Paris le 23 novembre 2010.

Mme Marie-Odile Grandchamp, secrétaire générale de la CLI, y a participé.

La Conférence nationale annuelle des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI, ouverte à tous les membres des CLI, s'est tenue le 8 décembre 2010 à Paris. Trois membres de la CLI de y ont participé : Mme Marie-Odile Grandchamp, Monsieur Stéphane Jacquot, Président, Monsieur André Virlon, collègue des Syndicats.

Monsieur André Virlon a été élu au Conseil d'administration de l'ANCCLI, collègue des Syndicats.

4 - Vie de l'association

a) Réunions des organes statutaires

- La CLI dans sa composition entière s'est réunie deux fois (cf le paragraphe I)
- Le Bureau s'est réuni deux fois dans l'année 2010.

Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI.

b) Principales décisions

- Le programme prévisionnel d'activité et le budget prévisionnel 2011 ont été approuvés le 4 novembre 2010.
- Madame Marianne Buhler, collègue des élus, a été nommée Vice-Présidente,
- Monsieur Jean Laurent, collègue des élus, a été nommé Vice-Président, et responsable du Groupe de Travail « Information et Gouvernance » ;
- Monsieur Jean-François Dumas, collègue des élus, a été nommé Vice-Président, et responsable du Groupe de Travail « Science et Technologie ».

Fait à Nanterre, le 28 novembre 2011

ANNEXE 1 : Composition de la CLI-FAR – Année 2010

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE : 38

1) COLLEGE DES ELUS

a) Députés et Sénateurs élus dans les départements intéressés

Essonne	Député: Guy Malherbe Sénateur: Laurent Béteille
Hauts-de-Seine	Député: Jean-Pierre Schosteck Sénateur: Isabelle Debré
Paris	Député: Philippe Goujon Sénateur: Marie-Thérèse Hermange
Val-de-Marne	Député: Richard dell'Agnola Sénateur: Christian Cambon
Yvelines	Député: Yves Vandewalle Sénateur: Alain Gournac

b) Conseiller régional de la région intéressée désigné par son Assemblée

Région Ile-de-France	Marc Lipinski
----------------------	---------------

c) Conseillers généraux des départements intéressés désignés par leur Assemblée

Essonne	Thomas Joly
Hauts-de-Seine	Philippe Pemezec
Val-de-Marne	Daniel Breuiller
Yvelines	Joël Loison

d) Conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal ou membres de l'assemblée délibérante de groupements de communes désignés par leur Assemblée

Essonne	Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc Véronique Banuls
Hauts-de-Seine	Communauté d'agglomération les Hauts de Bièvre Thomas Joly Communauté d'agglomération Sud de Seine Jean-François Dumas

Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest
Marianne Buhler

	Châtillon	Stéphane Jacquot
	Montrouge	Jean Laurent
	Ville de Paris	François Vauglin
Val-de-Marne	Communauté d'agglomération Val de Bièvre	Jean-Yves Le Bouillonnet
Yvelines	Vélizy-Villacoublay	Jacques Harlaut

Sous-total du Collège Elus 24

2) COLLEGE DES ASSOCIATIONS

Représentants d'associations de protection de l'environnement
oeuvrant dans les départements intéressés

Environnement 92 :	Claude Andres, titulaire Martine Bloch, suppléante
Coteau Boisé du Panorama :	Eugène Belin, titulaire Peter Schnürle, suppléant
Ile-de-France Environnement :	Daniel Hannotiaux
Paris Banlieue Environnement :	Hervé Lambel

Sous-total du Collège Associations 4

3) COLLEGE DES SYNDICATS

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L 230-2 du code du travail"

Marc Ammerich
François Turlin
Alain Brzostowski
Gérard Durieux
André Virlon

Sous-total du Collège Syndicats 5

4) COLLEGE DES PERSONNES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

- a) Représentants des intérêts économiques locaux, notamment des représentants des chambres consulaires territorialement compétentes

Frédéric Brunet, CCIP 92
Albert Saporta, PDG Stallergènes

- b) Représentants d'instances territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique

Thierry de Revel, Chef de Service Hôpital Percy
(a démissionné-mars2010)
Pierre Galanaud, Chef de service Hôpital Béclère

- c) Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information

Thierry Charles IRSN

Sous-total du Collège Personnes qualifiées 5

Total des quatre Collèges : 38 membres à voix délibérative

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE : 8

- a) Le ou les représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire

* Autorité de sûreté nucléaire Simon-Pierre Eury, Chef de la division d'Orléans
ou
Xavier Mantin, adjoint au Chef de la division
accompagné éventuellement par M. Charbonnel,
ingénieur en charge du contrôle de l'installation

- b) Les représentants des services de l'Etat dans la région et les départements intéressés, compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, conjointement désignés par les Préfets de la région et des départements

* Représentant de l'Etat dans la région d'Ile de France
Bernard Dorosczuk, Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement

* Représentant de l'Etat dans le département de l'Essonne
Pas de représentant, se rallie au choix du Préfet
de Région

* Représentant de l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine

Bernard Bouloc, Sous-Préfet d'Antony

Annick Gelliot, Directeur de l'Agence régionale de la
santé

* Représentant de l'Etat dans le département du Val-de-Marne

Marc-Etienne Pinauldt, Sous-Préfet de l'Haÿ-
les-Roses

ou

Bernard Potier (suppléant), Secrétaire général de la
Sous-Préfecture de l'Haÿ-les-Roses

* Représentant de l'Etat dans le département des Yvelines

Pierre Gavois, Directeur du Service
Interministériel de Défense et de Protection
Civile ou l'un de ses collaborateurs

* Les représentants de l'exploitant des installations nucléaires de base situées sur le site et dans
les cas prévus à l'article 44 de la loi du 13 juin 2006, le propriétaire du terrain servant d'assiette à
l'installation ou son représentant

Malgorzata Tkatchenko, Directeur du CEA de
Fontenay-aux-Roses

Total des membres à voix consultative 8

TOTAL GENERAL **46**